

## Qui était le général Billot ?

Il est né le 15 août 1828 au village de Chastagnol, commune de Chaumeil (Corrèze). Admis à Saint-Cyr en 1847, sous-lieutenant d'état-major en 1849, lieutenant en 1852, capitaine en 1854, chef d'escadron en 1863 (lors de l'expédition du Mexique), lieutenant-colonel en 1869, il est promu colonel le 9 novembre 1870 pour sa participation à la bataille de Spicheren et son évvasion de Metz, à la barbe des Prussiens.

Il avait commencé sa carrière, pour faire oublier ses convictions républicaines – le coup d'état de Napoléon III est du 2 décembre 1851 – au service topographique, lors du relevé de la carte de France, principalement dans le sud. Dès sa nomination de capitaine, il part en Algérie.

Le gouvernement de la Défense Nationale le nomma général de brigade, puis général de division (à titre provisoire). La commission de révision des grades, issue de l'Assemblée Nationale, alors à majorité royaliste, présidée par le général Changarnier, hostile aux officiers républicains, le rétrograda général de brigade, bien que pendant la deuxième partie de la guerre de 1870, à l'armée de l'Est, sous les ordres du général Bourbaki, commandant en chef du 18<sup>ème</sup> corps d'armée, il se soit signalé à Beaune-la-Rolande, ait contribué à la victoire de Villersexel, remportée par l'armée de l'Est et gagné le 1<sup>er</sup> février 1871, la dernière bataille de la guerre : la Cluze-et-Mijoux.

Jules Favre, délégué aux Affaires étrangères dans le gouvernement de la Défense Nationale, signa le traité d'armistice le 28 janvier 1871, sans connaître la position de l'armée de l'Est qui battait en retraite et sans l'inclure dans le traité. La retraite s'effectuait dans les pires conditions, par des températures variant de  $-15$  à  $-20^{\circ}$  C, sur des routes enneigées et verglacées, où les hommes et les chevaux avaient du mal à avancer, mal vêtus, mal nourris – les Prussiens avaient pris Dôle où étaient stockés les vivres et les fournitures – alors parfois les soldats abattaient les chevaux pour se nourrir.

Bourbaki voyant, mais un peu tard le désastre, avait tenté de se suicider. L'armée de l'Est, commandée alors par le général Clinchant, fut bernée par les Prussiens, car elle croyait être incluse dans le traité d'armistice. Le 29 janvier Clinchant reçoit du ministre de la Guerre un télégramme l'informant d'un armistice de 21 jours. L'armée de l'Est arrête sa retraite et quarante huit heures après, elle apprend qu'elle n'est pas incluse dans l'armistice. Pendant ce temps là, les Allemands se sont rapprochés et les passages de retraite diminuent dans la montagne. Clinchant et Billot, prévoyants, se préparaient à faire passer l'armée française en Suisse, car il ne restait plus d'autre possibilité, si ce n'est de capituler, comme Bazaine – de ceci il n'en était pas question pour Billot et Clinchant, qui avaient vécu la reddition de Metz – et Clinchant était parti négocier en Suisse les conditions d'entrée de l'armée. Les Prussiens décidèrent la reprise des combats et Billot, commandant le 18<sup>ème</sup> corps d'armée, étant le général qui avait mieux su tenir ses troupes, fut chargé de protéger la retraite de l'armée. Il choisit son champ de bataille : ce fut le site de la Cluse-et-Mijoux, bien protégé par les forts que Billot avait fait garnir d'hommes et de munitions. Les troupes allemandes, plus nombreuses que les françaises, disciplinées, tentèrent l'encercllement, et s'élancèrent plu-

sieurs fois à l'assaut des forts, toujours repoussées avec de lourdes pertes. Le soir, les troupes allemandes, vaincues, refluèrent sur Pontarlier.

Ce qui restait de l'armée française put franchir sans encombres la frontière suisse, et fut désarmé.

Cette victoire fut sans lendemain : il n'y avait plus d'armée. On n'en retrouve pas trace dans l'ouvrage édité par le grand état-major allemand sur la guerre de 1870 ; il arrive que la fameuse *Gründlichkeit* militaro-prussienne ait des oublis...

Le futur général Brugère, qui devint généralissime, c'est-à-dire commandant en chef en cas de guerre, alors son aide de camp, le dépeint ainsi : « *C'est qu'il avait des qualités réelles de commandant ; c'était un chef dans toute l'acceptation du mot. Il nous semblait à tous capable de commander une armée et de la conduire à la victoire. Pourquoi a-t-il fallu qu'il fut un sous-ordre... à l'armée de l'Est ?* »<sup>1</sup>

Renommé général de division le 30 mars 1878, Billot fut désigné en 1879 commandant du 15<sup>ème</sup> corps d'armée à Marseille. Au cours de cette période, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat étant encore loin d'être votée, il procéda lui-même, à l'instigation du gouvernement, dont le ministre de la Guerre était le général Ferre, dans la commune de Boulbon, au nord de Tarascon, à l'expulsion des prémontrés<sup>2</sup>, riches religieux, de l'abbaye St-Michel de Frigolet<sup>3</sup>. En conséquence, pendant plusieurs années,

---

<sup>1</sup> Mémoires inédits (SHAT 1k mi 46) que j'ai pu consulter grâce à l'aimable autorisation de M. et Mme Bouchinet-Brugère.

<sup>2</sup> Ordre de chanoines, fondé par saint Norbert au XII<sup>ème</sup> siècle.

<sup>3</sup> Les prémontrés chassés de France, s'établirent en Belgique, à Leyde, où ils s'occupèrent de la fabrication de la bière.

Billot fut affublé par les journaux d'extrême-droite du titre de « duc de Frigolet. »

Il fut nommé à Lille au 1<sup>er</sup> corps le 15 juin 1888.

Cependant aux élections législatives du 8 février 1871, il fut élu par la Corrèze le 4<sup>ème</sup> sur 6 députés, à l'Assemblée Nationale avec 28 246 voix, alors qu'il n'avait pratiquement pas fait campagne, et devint membre de la Gauche républicaine, qu'il présida plusieurs fois. Il fut l'un des rares députés, avec Gambetta, Scheurer-Kestner, à voter contre les préliminaires de paix, jugeant d'après son expérience de militaire que les troupes allemandes s'essoufflaient, étant trop loin de leurs bases. Député, il vota le retour des pouvoirs publics à Paris, l'amnistie des condamnés de la Commune et fut l'un de ceux qui contribuèrent au vote de la constitution de 1875. Le 16 décembre 1875, il fut élu sénateur inamovible, poste qu'il cumula avec ses fonctions militaires.

Il fut ministre de la Guerre dans le deuxième ministère Freycinet, qui démarra le 30 janvier 1882, dans le ministère Duclerc, qui débuta le 7 août 1882, démissionna fin janvier 1883 pour protester, bien que républicain, contre le retrait d'emploi des princes de la maison d'Orléans, alors officiers dans l'armée.

Il était contre l'occupation de la Tunisie et du Maroc par l'armée française, car il trouvait que celle-ci dispersait trop ses forces. Par contre il aurait volontiers laissé le Maroc à l'Allemagne, trouvant qu'il serait facile militairement, en cas de guerre, de casser l'axe Allemagne-Maroc.

En 1888, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, il représenta la France, à Berlin aux funérailles de l'empereur Guillaume 1<sup>er</sup>.

Il redevint ministre de la Guerre dans le cabinet Méline du 29 avril 1896 au 27 juin 1898, en pleine affaire Dreyfus, où malgré l'évidence il persista à défendre la condamnation de Dreyfus ; cependant malgré une forte pression politique et militaire, il refusa la nomination d'Esterhazy au Service des Statistiques (contre-espionnage).

Il fut attaqué par Zola dans sa lettre *J'accuse*, parue dans *l'Aurore* du 13 janvier 1898 :

« ...J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable du crime de lèse-humanité et de lèse-justice dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis... » Méline, président du Conseil des ministres et Billot ne voulaient pas poursuivre Zola en justice, immédiatement. Mais la droite parlementaire, emmenée par le comte de Meaux attaqua. Au Conseil des ministres, Billot mis en minorité dut s'incliner et Zola fut poursuivi.

Au cours de son troisième ministère, il fit voter les crédits pour la fabrication du canon à tir court, dit canon de 75 – pour lequel avait œuvré ses prédécesseurs – lequel canon contribua à la victoire lors de la guerre 1914-1919, les artilleurs allemands n'ayant pas réussi à fabriquer un canon aussi « excellent » pour l'époque. Les crédits furent votés, noyés dans d'autres chapitres budgétaires, de façon à ne pas alerter les services de contre-espionnage allemand et les députés, volontairement, ne réclamèrent pas contre ce tour de passe-passe. Il continua la réorganisation de l'armée, participa à la réalisation d'un nouveau plan de défense et d'offensive en cas d'attaque allemande.

Après le triomphe des dreyfusards, son influence déclina rapidement.

Maintenu en activité, à l'âge de prendre la retraite – ce que ne put obtenir son ancien chef, de Castagny, avec ses états de service lors de la campagne du Mexique – pour avoir commandé un corps d'armée devant l'ennemi, il termina comme vice-président du comité supérieur de la caisse des offrandes nationales.

Il meurt à Paris chez lui, 15 avenue de Tourville le 31 mai 1907.

## Conjoncture mexicaine

Juarez, né à Oaxaca, indien, devenu par ses mérites et une promotion exceptionnelle, avocat, était président de la République mexicaine en 1855. Depuis de nombreuses années, le pouvoir était aux mains des descendants espagnols ou des métis. Les uns, minoritaires mais puissants, étaient les conservateurs, partisans des prérogatives du clergé, grand possesseur des terres ; leurs opposants, les libéraux, voulaient moderniser les mœurs politiques du pays. La masse des Indiens, formée de pauvres paysans, abrutis par les corvées dans les riches haciendas, ou cultivant de maigres lopins de terre ou décimés dans les mines pour extraire principalement de l'argent, n'avait guère de droits, sinon de travailler.

Problème non nouveau au Mexique ou ailleurs : les finances publiques étaient à sec. Les libéraux au pouvoir, par l'intermédiaire du général Ortega, promulguèrent les lois dites de réforme le 28.12.1860, c'est-à-dire : tolérance des cultes, abolition des ordres religieux, nationalisation des biens ecclésiastiques<sup>4</sup>, mariage civil, ce que ne pouvait supporter l'église mexicaine.

Par contre Juarez, même s'il se rendit populaire en abolissant les privilèges (*fueros*) de l'église et des officiers, échoua dans sa tentative de rétablissement des finances : il y eut peu d'acheteurs de biens ecclésiastiques, contrairement à ce qui se passa en France à la Révolution. Suite à de nombreuses luttes intestines, le pays était ruiné économiquement et la prégnance du clergé était si forte que les

---

<sup>4</sup> Ce qu'avait déjà proposé Talleyrand, alors évêque d'Autun, juste avant la Révolution, les finances publiques étant vides.

acheteurs éventuels se déroberent souvent. Devant le peu de succès, pour éviter la banqueroute, le gouvernement décréta que pendant deux ans le paiement des intérêts des emprunts hypothéqués sur les revenus de la douane de Veracruz – principal port d’importation de la côte est, le trafic maritime de la côte ouest étant peu important – seraient suspendus, et ce à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1861.

Ceci lésait les revenus des commerçants de Veracruz, libéraux, qui continuèrent cependant à maintenir leur appui à Juárez – ce dont se rendra compte rapidement Billot – mais surtout les intérêts des étrangers, porteurs de titres, d’où protestations de ceux-ci auprès de leurs ambassades (Angleterre, Espagne, France)<sup>5</sup>.

Une conférence eut lieu à Londres, entre les trois pays<sup>6</sup>. Les Anglais demandaient 3 millions de piastres, les Espagnols 9,46 millions ; pour les Français, Juárez avait admis 3 millions<sup>7</sup>. Le représentant français au Mexique, Dubois de Saligny, rajouta 15 millions et réclama 18 millions.

Les trois pays conclurent une convention, dont l’article 2 stipulait : « *Les hautes parties contractantes s’engagent à ne rechercher pour elles-mêmes dans l’emploi des mesures coercitives prévues par la présente convention, aucune acquisition de territoire, ni aucun avantage particulier, et à n’exercer dans les affaires intérieures du Mexique, au-*

---

<sup>5</sup> Il semble que l’idée de Napoléon III était, que la guerre de Sécession entraînerait la création de deux états antagonistes, et par conséquent ceci faciliterait la création d’un gouvernement « ami » de la France. Pour Rouher, l’expédition du Mexique « *était la plus grande pensée du règne* ». Ce qu’on a appelé la doctrine de Monroe (1823) semblait avoir été oubliée par Napoléon III.

<sup>6</sup> Avec cependant la présence des Etats-Unis comme observateurs.

<sup>7</sup> Les Etats-Unis proposèrent à la France, dit du Barail « d’avancer les sommes suffisantes pour désintéresser ses nationaux, moins le suisse Jecker, bien entendu. » Souvenirs p.297.

*cune influence de nature à porter atteinte au droit de la nation mexicaine de choisir et de constituer librement la forme de son gouvernement. »*

Il est bien connu que Morny, le demi-frère de l'empereur, soutenait les créances – plus que douteuses du banquier suisse Jecker – et qu'à la mort du duc de Morny (1865), la protection impériale sur Jecker<sup>8</sup> faiblit. De même la légation française avait mauvaise presse, telle que le rapporte le commandant Loizillon, dans les lettres à sa famille<sup>9</sup> (lettre du 12 août 1863)

*« Du reste, depuis fort longtemps à Mexico la légation française passe pour être une officine de tripotages où l'on fait commerce du nom français pour le remboursement de créances non fondées... Il est vrai qu'il faut leur (les Mexicains) pardonner la mauvaise opinion qu'ils ont de nous, car ils n'ont jamais connu ici que des perruquiers et des ministres plénipotentiaires presque tous plus voleurs que leurs ministres à eux. »*

Les diplomates décidèrent une intervention armée ; des troupes débarquèrent ensemble à Veracruz. Elles avancèrent à l'intérieur des terres et à la Soledad, s'ouvrirent des préliminaires de paix. L'accord se fit avec les Espagnols, les Anglais, soutenus par les Américains, mais les Français, de mauvaise foi, restèrent sur place.

Officiellement les troupes françaises devaient laisser les Mexicains choisir leur gouvernement. Mais les dés étaient pipés.

Intervention du député républicain Ernest Picard au Corps Législatif, le 11 avril 1865.

*« L'archiduc Maximilien était connu de tout le monde comme candidat. M. le ministre d'Etat reconnaissait lui-*

---

<sup>8</sup> Il sera fusillé par la Commune.

<sup>9</sup> Publiées par sa sœur en 1890 chez Baudouin.

*même que depuis le 31 octobre 1861 – et ceci se passait à la séance du 13 mars 1862 – que depuis cette époque, il y avait un engagement pris vis-à-vis de lui. « Il a fallu alors regarder autour de soi, disait-il, un nom a été prononcé, le nom d'un prince de cette grande puissance de Habsbourg, que quelque temps auparavant, nous avions combattue sur les champs de bataille de Magenta et de Solférino. L'empereur a cru qu'il était généreux de ne pas s'opposer à cette candidature, et que si elle triomphait par le suffrage universel, il fallait la respecter. »*

Les troupes françaises, conduites par le général, comte de Lorencez, mal préparées, mal équipées – manque de chariots, de mulets ou d'ânes – sur les conseils de Saligny, marchèrent sur Puebla, qu'elles investirent, mais ne purent enlever. Napoléon III ne pouvait laisser passer ce qui était considéré comme une défaite militaire.

Une deuxième expédition fut décidée, et Billot réussit à faire partie des troupes d'intervention.